



28 ans au service
de la pêche artisanale

Yemaya

BULLETIN DE L'ICMF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

Les Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale/SSF, ci-après dénommées les Directives) devraient être finalisées lors de la prochaine réunion du COFI qui va se tenir en juin 2014 à Rome. Actuellement en cours de discussion, ce texte représente assurément un pas en avant pour la reconnaissance officielle et de la contribution des femmes aux pêches artisanales et de certaines des difficultés majeures auxquelles elles sont confrontées dans leur vie et leur travail. L'inclusion de la problématique de genre (égalité entre les hommes et les femmes), faisant suite aux pressions soutenues de nombreuses organisations de la société civile, constitue certes un aboutissement important. Mais le document final, du point de vue des femmes de la pêche, peut quand même paraître assez mitigé.

Les Directives reconnaissent la contribution essentielle des femmes aux activités avant, pendant et après capture dans les pêches maritimes et continentales, y compris pour les algues et coquillages. Elles affirment que l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes sont indispensables à toute forme de développement, de même que l'égalité des droits et des chances. Elles invitent à encourager les aptitudes des femmes à diriger, en tenant compte notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) pour faire disparaître des pratiques traditionnelles qui leur sont préjudiciables. Elles font également des recommandations sur divers autres aspects : prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'élaboration des politiques, participation des femmes aux organisations de la pêche, égalité d'accès aux services techniques et de vulgarisation...

Ceci dit, du point de vue des femmes, plusieurs problèmes fondamentaux apparaissent dans ces Directives. Elles sont de nature facultative, non contraignante ; elles ne concernent pas l'aquaculture, qui est pourtant le secteur producteur d'aliments d'origine animale le plus dynamique, qui emploie ou recrute une multitude de femmes. En plus de ces faiblesses congénitales, elles banalisent le côté systémique et structurel des nombreux problèmes qui affligent les femmes de ce secteur (marginalisation économique, sociale et politique...), tout d'abord en les réduisant (chapitre 8. Égalité hommes-femmes) à une question de rôles et de relations entre hommes et femmes, ensuite en gommant complètement la spécificité des difficultés des femmes sous cette simple formule : « Les femmes sont souvent désavantagées par rapport aux hommes ». Le problème étant ainsi cadré, il n'est pas surprenant que les solutions préconisées par les Directives résident toutes dans une *habilitation* ou *autonomisation* des femmes.

Elles ouvriront peut-être une fenêtre d'opportunités pour certains éléments des pêches artisanales ; mais quelle sera leur efficacité réelle pour aider les femmes à modifier de façon significative le statut quo concernant leur situation dans ce secteur ? Il n'y aura d'évolution véritable en matière d'inégalités entre hommes et femmes et de discrimination à leur égard que si les droits humains sur lesquels s'appuient apparemment ces Directives trouvent une concrétisation via les mesures spécifiques que pourrait contenir un Plan de mise en œuvre visant à corriger le fondement systémique des inégalités dans le cadre de la famille, de la communauté et de la vie publique. ❏



Chandrika Sharma, Secrétaire exécutive de l'ICMF, responsable de la publication de la revue SAMUDRA, était à bord du vol MH370 de Malaysian Airlines effectuant la liaison entre Kuala Lumpur et Pékin le 8 mars 2014. Elle se rendait à Oulan-Bator, Mongolie, pour participer à la 32ème session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique en tant que représentante de l'ICMF. À ce jour, l'avion disparu n'a pas encore été localisé. Chandrika nous manque beaucoup. Comme les membres de sa famille et ses amis dans l'anxiété, nous gardons un espoir qu'elle revienne.

Pêche artisanale	2
Profil	3
Dates	4
Commentaire	6
Canada	8
Quoi de neuf sur le web ?	9
Inde	10
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya	
Recommande	12